



**REQUETE EN ABATTAGE D'ARBRE(S) SOUMIS AU REGLEMENT COMMUNAL SUR
LA PROTECTION DES ARBRES – Dossier N° 611/74/2022**

Consultation publique de 20 jours ouverte du 07.11.2022 au 26.11.2022

A/ Intervenants : Raison sociale ou adresse :

<i>Propriétaire :</i>	PPE Rambert 20 Repr. par Bernard Nicod SA Rue de la Madeleines 37 1800 Vevey
<i>Demandeur :</i>	M. Claude Pellanda

B/Situation de l'arbre/des arbres à abattre

<i>Adresse :</i>	Avenue Eugène-Rambert 20 – 1815 Clarens
<i>Parcelle N°</i>	611

Motif de la demande : Un bouleau n'a pas supporté les chaleurs de cet été ; il est donc sec. Il en va de même pour un conifère arbustif.

D/ Caractéristique de l'arbre/des arbres à abattre

<i>Nom scientifique</i>	<i>Nom français</i>	<i>Ø (cm) (mesuré à 130 cm du sol)</i>	<i>Remarque(s)</i>
Betula pendula	Bouleau	36	Arbre à ¾ sec
Pinus mugo	Pin	33	Conifère

H/ Compensation prévue (financière ou nouvelle plantation)

<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Parcelle suffisamment arborisée.
--	----------------------------------

J/ Remarques éventuelles

Le dossier peut être consulté au Service des espaces publics, route de Brent 6, 1816 Chailly, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Durabilité et Espaces publics
Service des espaces publics

La Directrice


I. Gote, municipale

Le Chef de service


P. Aubort